

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin, à 20 h, le conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 juin 2026.

Étaient présents :

BIDEAU Daniel
BOGAT Arnold
BREBION Daniel
BROUARD Sophie
CHOIMET Patrice
DEBORDE Aurélie
DUFFY Jessica
DURAND-GUILLOIS Magalie
FAVREAU Christophe
FRAUD François
GIRAUD Françoise
GUILLON Jean-François
HÉREL Régis
KUTER Séverine
LE CLÉACH Raphaëlle
LEBRETON Jean-Pierre
LETOURNEUX Cécilia
MAGRÉ Vincent
MONÉDIÈRE Claire
PARRÉ Patrick
ROCHEDEREUX Marc
ROY Valérie
TESSIER Christine
VIDAL-BLANCHARD Audrey

Étaient excusés et représentés :

BEASSE-EGU Aristide ayant donné pouvoir à Christine TESSIER
NOBLET Pierre-Yves ayant donné pouvoir à Séverine KUTER
GENDRON Laurent ayant donné pouvoir à François FRAUD
CHOIMET Patrice ayant donné pouvoir à Audrey VIDAL-BLANCHARD à partir de la délibération 10

Secrétaire de séance : Audrey VIDAL-BLANCHARD

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JUIN 2026**

URBANISME

Création du groupe projet Centre-bourg

Séverine KUTER expose :

Afin de mener les projets de la commune de façon partagée avec l'ensemble des élus, il est proposé de créer des groupes projets rassemblant des élus de l'équipe majoritaire et de l'équipe minoritaire. Ils pourront convier des partenaires de façon continue ou ponctuelle selon les besoins propres au projet. Ces groupes se réuniront à minima 1 fois par an et autant que de besoin selon l'avancée des projets.

Par cette délibération, il est proposé la création d'un groupe projet sur le centre-bourg. La rénovation du centre-bourg est un projet phare de la mandature. Sa rénovation vise à le rendre davantage vivant et accueillant. Il est nécessaire de repenser les espaces de vie et de circulation, de créer des nouveaux logements et des locaux d'activités.

Le groupe projet du centre-bourg a pour mission de suivre les études nécessaires à la création de la ZAC du centre-bourg, de préparer les décisions du conseil municipal (dossier de création, dossier de réalisation, cahier des charges de cession de terrains, ...), de veiller à la bonne réalisation des travaux immobiliers et d'espaces publics et de préparer la concertation avec les habitants et les commerçants.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les missions du groupe projet et sa composition.

VU l'avis de la commission Urbanisme, Développement et Patrimoine Communal du 01/06/2026 ;

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE la création du groupe projet centre-bourg, dont les missions sont les suivantes :

- Suivre les études nécessaires à la création de la ZAC du centre-bourg
- Préparer les décisions du conseil municipal
- Suivre la bonne réalisation des travaux immobiliers et d'espaces publics
- Préparer la concertation avec les habitants et les commerçants

APPROUVE la composition du groupe projet comme suit :

- Vincent MAGRÉ
- Séverine KUTER
- Daniel BIDEAU
- Daniel BREBION
- Raphaëlle LE CLEACH
- Christine TESSIER
- Audrey VIDAL-BLANCHARD
- Marc ROCHEDEREUX
- Jean-Pierre LEBRETON

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 18/06/2026

Le Maire
Vincent MAGRÉ



La secrétaire de séance
Audrey VIDAL-BLANCHARD

